

Janvier 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Bonne Année à Tous ! Mairie fermée
2	3 Mairie fermée	4 Mairie fermée Biblio fermée Vestiaire (13h30 à 16h)	5 Encombrants	6	7	8
9	10 Conseil municipal (salle Léo- Théroux, 20h)	11 Vestiaire Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	12 Ordures ménagères Récupération Sapins de Noël	13	14	15
16	17	18 Vestiaire Biblio	19 Date de tombée Journal L'Info	20	21 CLSC Vaccination bébés et enfants en après-midi Âge d'Or Danse (salle Léo-Théroux)	22
23	24	25 Vestiaire Biblio	26 Ordures ménagères Récupération	27	28 Patin libre St-Robert (13h30 à 15h)	29
30	31					

**Desjardins**
Caisse populaire
Centre du Bas-Richelieu

CENTRES DE SERVICES

- Sainte-Victoire
- Saint-Aimé
- Saint-Louis
- Saint-Ours
- Saint-Robert
- Yamaska

Téléphone : (450) 746-4646
Télécopieur : (450) 782-2971
www.desjardins.com

Toujours plus près de vous



Volume 6 - Numéro 10
Décembre 2010 – Janvier 2011

Décembre, le mois le plus beau pour certains et pour d’autres, une période à oublier puisqu’ils développent une allergie à tout ce cérémonial givré, épicé et pétillant.

Pourquoi ne pas redonner à cette période son sens premier ? Les vrais préparatifs de Noël se goûtent, se partagent, se chantent à la rigueur, mais s’achètent rarement. En oubliant le sens religieux de la fête, le rôle rassembleur au sein de la famille avec son caractère chaleureux a aussi été abandonné. Noël n’a pas à être la fête commerciale! Par exemple, on peut décorer un sapin sauvageon que nous aurons déniché sur la terre d’un oncle, d’un ami, en compagnie des enfants et parfois avec les grands-parents. Comme ça pourrait être amusant de piquer des clous de girofle dans des oranges pour donner une senteur de Noël, de bricoler avec des guirlandes et de raconter nos Noël d’enfance. Les enfants sont toujours émerveillés d’entendre ces histoires merveilleuses.

Pour terminer l’année, au nom du comité du journal *L’Info d’Est en Ouest*, je vous souhaite un beau et bon temps des fêtes rempli de paix, d’amour et d’espoir. Ce sont des avenues pour comprendre et tolérer nos différences. Que décembre nous redonne le goût de partager!

Nicole Bouchard, pour le comité du Journal

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault
Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone :

450-789-2489

Télécopieur :

450-789-2970

Courriel :

yamaska@bas-richelieu.net

Heures d’ouverture :

Lundi au vendredi :

8h30 à 12h et 13h à 16h30

Date de tombée

pour la prochaine édition :

19 janvier 2011

Prochaine parution :

1^{er} février 2011

Les membres du Conseil municipal

Maire :

Louis R. Joyal

450-789-2912

genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Louise Caya

450-789-3061

loca@sympatico.ca

Sébastien Brouillard

450-789-0232

sebas.brouillard@live.ca

Diane De Tonnancourt

450-789-2897

dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais

450-789-2175

dianebeau202@hotmail.com

Bernard Le Page

450-789-5750

b14l7@hotmail.com

Alain Crevier

450-789-3427

acrevier@qc.aira.com

Direction générale

Brigitte Vachon

450-789-2489

Écoutez «**Bienvenue chez nous**», une émission d’information municipale sur les ondes de CJSO FM 101,7, le deuxième mercredi (semaine complète) du mois à 9h42 et à 15h27.

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal

450-789-2912

Brigitte Vachon cell.

450-880-0726

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :

9-1-1

Sûreté du Québec appel de service :

450-310-4141

Sécurité canine provinciale :

450-780-5668 ou 819-221-2033

Permis de construction, rénovation (mardi et jeudi a.m.)

450-789-2489

Richard Saucier, inspecteur municipal

450-880-0712

Salle Léo-Théroux

450-789-2007

Bibliothèque municipale

450-789-2007

Maison des jeunes

450-789-2027

Centre communautaire

450-789-5353

Presbytère

450-789-2115

Vestiaire

450-789-2151

Caisse populaire Yamaska

450-746-4646

École intégrée de Yamaska

450-789-2124

Bureau de poste

450-789-3316

CLSC du Havre

450-746-4545

Décembre 2010

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Ordures ménagères Récupération	2	3	4 Collecte RDD 9h à 12h (200, rue Guilbault)
5 Dépouillement d’arbre de Noël (salle Léo-Théroux, 13h)	6 Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	7 Vestiaire (13h30 à 16h) Biblio (14h à 16h et 19h à 21h)	8 Encombrants	9 Coop santé J.-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo-Théroux, à partir de 8h)	10	11
12 Aféas Brunch de Noël (11h30, salle communautaire)	13	14 Vestiaire Biblio	15 Ordures ménagères Récupération	16	17 Âge d’Or Souper de Noël (18h, salle Léo-Théroux)	18
19	20	21 Vestiaire Biblio	22 Mairie fermée	23 Mairie fermée	24 Mairie fermée	25 Joyeux Noël !
26	27 Mairie fermée Patin libre St-Robert (13h30 à 15h)	28 Mairie fermée Biblio fermée Vestiaire	29 Mairie fermée Ordures ménagères Récupération	30 Mairie fermée	31 Mairie fermée	

COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES – PÉRIODE DES FÊTES

Exceptionnellement, durant le temps des fêtes, pour les collectes effectuées durant les semaines du 27 décembre 2010 et du 3 janvier 2011, les sacs supplémentaires placés à côté des bacs bleus et noirs seront ramassés. Pour les matières recyclables, il faut utiliser des sacs transparents qui doivent être déposés à côté du bac bleu.

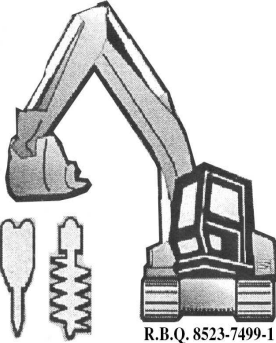

SYLVAIN SIMARD
 DÉPUTÉ DE RICHELIEU



À VOTRE SERVICE
 Bureau de circonscription :
 71, De Ramezay, Sorel-Tracy, bureau 101
 Tél. : 450 742 3781
 Site internet : www.sylvainsimard.qc.ca

Entretien
enr.
RP

Roger Provost, propriétaire
 Entrepreneur spécialisé
 en mini-excavation
 Marteau hydrolique
 Tarière-mèche de 6" à 24"



178, Mgr Parenteau
 Yamaska, Québec J0G 1W0
 Tél.: (450) 789-0707

R.B.Q. 8523-7499-1
 membre A.P.C.H.Q.



LOUIS PLAMONDON
 DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR
 Président du caucus du Bloc Québécois
 Représentant de la nation québécoise


 307, route Marie-Victorin
 Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6
 Tél.: (450) 742-0479
 Téléc.: (450) 742-1976

plamondon.l@parl.gc.ca

Autobus
 Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

**TRANSPORT
SCOLAIRE
& VOYAGES
SPÉCIAUX**



188 Mgr Parenteau,
 Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau
 Propriétaire





TRAVERSY
 TRAITEUR

450 746-8111



Immobilier à rabais
 Les seuls agents immobiliers ayant leur siège social à Yamaska



Mignonne maison rénoverée avec grand terrain, garage attaché et remise, à proximité de tous les services, au prix de 118 500.00 \$. 2503, boulevard Fiset à Sorel-Tracy.
 Contactez Lina Tremblay 450-494-3342

Rapport du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément aux dispositions du Code municipal, je vous expose mon rapport sur la situation financière de la Municipalité.

États financiers 2009

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et les informations sectorielles qu'ils contiennent nous indiquent que les revenus, charges et affectations de la Municipalité laissent un excédent de fonctionnement de l'exercice de 293 652 \$ pour un excédent de fonctionnement, accumulé et non affecté de 570 005 \$, un excédent de fonctionnement affecté de 229 000 \$ et, des réserves financières et fonds réservés de 446 917 \$.

Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur externe sur les états financiers 2009 indique que ceux-ci donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rémunération et allocation des membres du Conseil

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans mon rapport une mention sur la rémunération et l'allocation des membres du Conseil.

Le maire reçoit annuellement, pour l'exercice de ses fonctions, une rémunération de 7 942,36 \$ et une allocation de dépenses de 3 971.18 \$ de la Municipalité de Yamaska et il reçoit annuellement une rémunération de 3 700,13 \$ et une allocation de dépenses de 1 850,08 \$ de la MRC de Pierre-De Saurel. Quant aux conseillers, ils reçoivent chacun une rémunération de 2 647.44 \$ et une allocation de dépenses de 1 323.72 \$.

Contrats municipaux

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Municipalité de Yamaska a conclu depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité est également déposée et annexée au présent rapport.

Une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ est également déposée et annexée au présent rapport.

Indications préliminaires de l'exercice en cours

Tout indique, à ce moment-ci, que l'exercice financier 2010 devrait se terminer avec un surplus budgétaire dont l'importance est difficile à mesurer, compte tenu des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur la route 132 qui sont à peine débutés et qui doivent se terminer avant le 31 décembre 2010.

Ces travaux, pour lesquels la Municipalité a déposé une demande d'aide financière en janvier 2010, sont réalisés dans le cadre du Programme de renouvellement de conduites (PRÉCO), sont évalués à 700 000 \$ et une aide financière des gouvernements provincial et fédéral de 592 000 \$ leur est attribuée.

Outre ces travaux, mon Conseil et moi avons entrepris des actions porteuses de changements qui, pour certaines, ont déjà vu le jour.

Au chapitre des loisirs, de la culture et du bien-être de la population, de nouveaux modules de jeux ont été construits au Parc Léo-Guilbault, le Festiv'été a réalisé sa première édition, une politique familiale est en voie d'être adoptée, une entente a été conclue avec le gouvernement pour l'acquisition du terrain du Parc du Quai municipal et des démarches effectuées pour doter la population maskoutaine de la carte accès-loisirs de la Ville de Sorel-Tracy aboutiront rapidement à un projet d'entente.

Rapport du maire (suite)

La Municipalité mettra aussi en ligne, avant la fin de l'année 2010, son tout premier site Web, lequel se veut simple, informatif et attrayant. Plusieurs informations destinées à la population y seront accessibles, que ce soit les prévisions budgétaires, les bulletins municipaux, les communiqués ou les avis publics.

En ce sens, la Municipalité a appuyé la démarche régionale visant à créer une coopérative Internet, laquelle permettra à pratiquement toute la population maskoutaine de bénéficier de l'accès à Internet haute vitesse.

Mesures moins populaires, mais nécessaires, la Municipalité a entrepris cette année d'améliorer la qualité de son environnement en incitant, parfois fortement, les propriétaires d'immeubles à améliorer leur propriété en apparence, en propreté et par le respect de l'environnement. Certes, ces mesures ne se font pas sans coût, mais c'est aussi la beauté de notre territoire qui incitera les nouvelles familles à s'y installer, à s'y bâtir, divisant ainsi le fardeau fiscal sur une plus grande richesse.

Orientations générales du prochain budget

Le Conseil de la Municipalité de Yamaska entend bien, en 2011, poursuivre l'amélioration de ses infrastructures. La subvention de la taxe d'accise 2010-2013 de l'ordre de 644 000 \$ nous y aidera. Nous entendons aussi investir une partie des surplus accumulés de la Municipalité pour une remise à niveau d'infrastructures importantes avant que leurs dégradations ne deviennent beaucoup plus sérieuses et coûteuses.

À cet effet, la Municipalité présentera, en même temps que ses prévisions budgétaires pour l'exercice 2011, son plan triennal d'immobilisation lequel exposera les investissements que le Conseil entend réaliser.

Le maire,
Louis R. Joyal

Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

Séance ordinaire du 4 octobre 2010

- La Municipalité de Yamaska a approuvé et entériné le budget adopté par le conseil d'administration de la Régie d'incendie Pierreville – St-François-du-Lac pour l'exercice financier 2011 au montant de 303 010 \$.
- Les services de Les Extincteurs Gallant J.L.D. inc. sont retenus pour l'installation d'un système d'alarme incendie à la salle Léo-Théroux.
- Une demande est adressée à la Ministre de la Famille, Mme Yolande James, de développer de nouvelles places en services de garde éducatifs subventionnées sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel et plus particulièrement à Yamaska.

Stationnement de nuit

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public **entre 01h00 et 07h00 du 15 novembre au 15 avril inclusivement**, et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Yamaska.

**La mairie sera fermée
du 22 décembre 2010 au 4 janvier 2011
inclusivement.**

Hommage aux aînés

La municipalité de Yamaska tient à souligner le 100ième anniversaire de naissance de Mme Lucienne Parenteau-Blanchard, née le 20 décembre 1910 à St-Gérard d'Yamaska. Mme Parenteau et son époux, M. Joseph Blanchard (aujourd'hui décédé) se sont installés à Yamaska durant les années 70 après la naissance de leurs 10 enfants, dont deux sont morts en bas âge. Trois d'entre eux demeurent toujours près d'elle à Yamaska : Lucien, Étoila et Jocelyn qui habite avec elle dans sa maison du rang du Bord-de-l'Eau Est. Elle est toujours très active. Elle cuisine, tricote, fait du crochet et possède encore une mémoire très vive!

Nous lui souhaitons de conserver une qualité de vie aussi exceptionnelle pendant encore plusieurs années!

Toute la population de Yamaska vous souhaite, Mme Lucienne Parenteau, un très joyeux 100ième anniversaire!

Diane De Tonnancourt

Bon anniversaire à :

Mme Irène Desrosiers
22 janvier 1917 (94 ans)

M. Rolland Joyal
30 janvier 1914 (97 ans)

Chronique généalogique

Une centenaire Parenteau à Yamaska

Le 20 décembre 1910, à St-Gérard, Mme Emelina CARDIN donna naissance à une jolie fille qu'elle et son mari Octave PARENTEAU nommèrent Lucienne. **Lucienne PARENTEAU** grandit dans cette famille de 17 enfants pour un jour épouser, toujours à St-Gérard, le premier juillet 1931, Joseph BLANCHARD avec qui elle eut 10 enfants.

Le 20 décembre 2010, madame Lucienne PARENTEAU aura 100 ans.

Dans le dernier numéro de cette publication, je vous disais que «**Tous les Parenteau de l'Amérique du Nord sont issus de l'union de Pierre-Louis Parenteau et de Marguerite St-Laurent.**» En reprenant la généalogie de Mario Parenteau et en ajoutant une branche nous arrivons à notre centenaire :

Jean Parenteau --- Marguerite Fouestre
Pierre Parenteau 1673 --- Madeleine Tisserand
Pierre Parenteau 1690 --- Marguerite Laurent
Joseph Parenteau 1721 --- Marie-Jeanne Jolicoeur

(Joseph et Marie Jeanne ont eu 13 enfants dont Pierre et Jn-Baptiste)

Pierre Parenteau---M.-Anne Martin (1786)
Jean-Baptiste Parenteau 1757
Joseph Parenteau---Dorothée Forcier (1827)
Michel Parenteau 1787
Pierre Parenteau---Celina Theroux (1864)
Michel Parenteau 1813
Octave Parenteau---Emelina Cardin (1897)
Louis Parenteau 1837

LUCIENNE PARENTEAU Narcisse Parenteau 1868
Edgar Parenteau 1909
Mario

En 1910, année de naissance de Lucienne, le patron de la U.S. Patent Office, organisme qui émet les brevets pour les nouvelles inventions américaines, réunissait son personnel dans la cafétéria pour leur faire l'annonce suivante : « Il serait sage pour vous tous de commencer à vous dénicher un nouvel emploi car nous croyons que tout ce qui était possible d'être inventé l'a été à ce jour ».

Je crois que Lucienne aurait une précision à apporter à cette affirmation.

Bonne fête Madame et à l'an prochain pour le cent unième!.

Claude Thibault
Mireille Beauchamp

L'EFFET BOULES DE LAINE RECHERCHE AIGUILLES ET FIL À TRICOTER

La MRC de Pierre-De Saurel et l'école secondaire Bernard-Gariepy ont mis sur pied un projet d'apprentissage du tricot pour les élèves du secondaire 1 et 2. Connus sous le nom de *l'Effet boules de laine*, ce projet permettra aux élèves de s'initier à la pratique du tricot et de participer à une bonne cause. En effet, les objets confectionnés (foulards, tuques, mitaines, couvertures, etc.) seront remis à des organismes communautaires de la région.

Afin de réaliser ce projet, la MRC et les élèves de l'école secondaire Bernard-Gariepy font appel à vous pour leur faire don de balles de fil à tricoter dont vous n'auriez plus besoin. Les aiguilles, patrons et autres accessoires sont également acceptés. Vous pouvez déposer vos dons à la MRC de Pierre-De Saurel sur nos heures d'ouverture, au 50 rue du Fort Sorel-Tracy, et ce durant les mois de décembre et janvier. Si vous êtes intéressés à participer à l'aventure en venant transmettre aux jeunes vos connaissances en tricot, il nous fera plaisir de vous accueillir les mardi midi à l'école Bernard-Gariepy. Veuillez préalablement nous informer en téléphonant Caroline Cloutier ou Véronique Massé au 450-743-2703.

Chronique santé

LE VPH

Qu'est-ce que le VPH ?

Le VPH ou virus du papillome humain est l'infection virale la plus transmise au monde. Il existe plus de 100 sortes différentes de VPH dont au moins 40 peuvent entraîner des verrues génitales et des cancers. Le VPH est une infection qui se contracte facilement par le contact peau-à-peau lors d'une relation intime.

Qui sont les personnes à risque ?

Tous ceux qui sont actifs sur le plan sexuel, garçons et filles.

Comment se protéger ?

L'utilisation du **condom** est un bon moyen de

protection contre les infections transmissibles sexuellement, mais lorsqu'il s'agit du VPH un condom n'offre pas une protection complète. Le VPH peut se transmettre à partir de la peau non recouverte par le condom. La **vaccination** existe et est efficace à 100 % pour prévenir les types de VPH qui causent 90 % des verrues génitales et 70 % des cancers du col de l'utérus; elle est aussi efficace contre certains cancers du vagin et de la vulve. La meilleure façon de se protéger contre le cancer du col de l'utérus consiste à subir des **tests de Pap**. Il s'agit du seul moyen pour détecter des cellules anormales sur le col de l'utérus.

Santé Canada recommande que toutes les Canadiennes âgées de 9 à 26 ans soient vaccinées contre le VPH qu'elles soient ou non déjà actives sexuellement ou qu'elles aient déjà été atteintes d'une maladie associée aux types de VPH contenus dans les vaccins.

Pour plus d'information sur le VPH et la vaccination, vous pouvez consulter le site **infovph.ca**, vous informer au **CLSC** de votre secteur ou à **votre coopérative santé**.

Campagne de Vaccination contre l'influenza saisonnière et le pneumocoque

POUR LES MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE (De toutes les municipalités)

Sur Rendez-vous à partir du 17 novembre

*Ne pas oublier votre carte d'assurance maladie

Pour plus d'information sur **la clientèle visée par la gratuité** des vaccins, veuillez téléphoner à votre coopérative.

Les autres personnes qui ne sont pas visées par la vaccination gratuite pourront recevoir le vaccin au coût de **20.00 \$**

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ JEAN-JACQUES-FALARDEAU
846 rue de l'église, Massueville
Téléphone : 450-788-2260
Télécopie : 450-788-2269
Courriel : info@macoopsante.com
Site internet : www.macoopsante



*Le Conseil de la Municipalité de Yamaska
s'unit, à l'approche du temps des Fêtes,
pour souhaiter à toute la population maskoutaine
ses vœux de joie et de bonheur.*



Organismes

Info Biblio

Veuillez noter que la bibliothèque sera **fermée** durant la période des fêtes, soit les **28 décembre 2010 et 4 janvier 2011** avec réouverture le 11 janvier 2011.

Au nom de l'équipe des bénévoles et en mon nom personnel, je souhaite à tous les citoyen(nes) de Yamaska un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2011.

Merci aux abonnés et à tous les bénévoles pour votre appui. Bienvenue à votre biblio.

Thérèse D'Aoust, responsable bénévole.



Comité des loisirs de Yamaska

RAPPEL Dépouillement d'arbre de Noël

Le dimanche 5 décembre, entre 13 h et 17 h,
à la salle Léo-Thérout au 45, rue Cardin :

- o Accueil de 12h45 à 13h30;
- o Magicien de 13h30 à 14h30;
- o Remise des cadeaux de 14h30 à 16h;
- o Danse Hip Hop, démonstration des jeunes de 16h à 16h15.

Horaire Maison des jeunes Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

Horaire régulier :
Du lundi au vendredi : 18h à 22h.

Fermée les 24, 25, 26, 31 décembre 2010
et les 1^{er} et 2 janvier 2011.

Horaire de la patinoire Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

Horaire régulier:
Lundi au jeudi :
15h30 à 16h30 patinage libre
18h00 à 19h30 patinage libre
19h30 à 21h30 hockey libre

Vendredi :
15h30 à 16h30 patinage libre
18h00 à 20h00 patinage libre
20h00 à 22h30 hockey libre

Samedi :
13h00 à 15h00 patinage libre
15h00 à 17h00 hockey libre
18h00 à 20h00 patinage libre
20h00 à 22h30 hockey libre

Dimanche :
13h00 à 15h00 patinage libre
15h00 à 17h00 hockey libre
18h00 à 20h00 patinage libre
20h00 à 21h30 hockey libre

Horaire de la période des Fêtes
Vendredi 24 décembre : fermeture à 16h
Samedi 25 décembre : fermée
Dimanche 26 décembre : horaire habituel
Du 27 au 30 décembre : horaire du samedi
Vendredi 31 décembre : fermeture à 16h
Samedi 1^{er} janvier : fermée
Dimanche 2 janvier : horaire habituel
Du 3 au 6 janvier : horaire du samedi

Notez que durant les journées pédagogiques, les heures d'ouverture sont les mêmes que le samedi.

Léo-Paul Desmarais, pour le Comité des loisirs

MRC DE PIERRE-DE SAUREL TRANSPORT COLLECTIF ADAPTÉ Grille tarifaire 2011

Origine/Destination	Massueville	Saint-Aimé	Saint-David	Saint-Gérard-Majella	Saint-Joseph-de-Sorel	Saint-Ours	Saint-Robert	Saint-Roch-de-Richelieu	Sorel-Tracy / secteur Tracy	Sorel-Tracy / secteur Sorel	Sainte-Anne-de-Sorel	Sainte-Victoire-de-Sorel	Yamaska
Massueville	3,00	3,50	4,00	4,50	6,00	5,00	4,00	6,00	5,50	5,00	5,50	5,00	4,00
Saint-Aimé	3,50	3,00	3,50	4,00	5,00	4,50	3,50	5,50	5,00	4,50	5,00	4,00	3,50
Saint-David	4,00	3,50	3,00	3,50	5,50	5,50	4,00	5,50	5,00	4,50	5,00	5,00	3,50
Saint-Gérard-Majella	4,50	4,00	3,50	3,00	5,50	5,50	4,00	5,50	5,00	4,50	5,00	5,00	3,50
Saint-Joseph-de-Sorel	6,00	5,00	5,50	5,50	3,00	5,00	4,50	4,00	3,50	4,00	4,50	3,50	5,00
Saint-Ours	5,00	4,50	5,50	5,50	5,00	3,00	4,00	5,00	4,50	4,00	4,50	4,50	4,50
Saint-Robert	4,00	3,50	4,00	4,00	4,50	4,00	3,00	4,50	4,00	3,50	4,00	3,50	3,50
Saint-Roch-de-Richelieu	6,00	5,50	5,50	5,50	4,00	5,00	4,50	3,00	3,50	4,00	4,50	4,50	5,00
Sorel-Tracy / secteur Tracy	5,50	5,00	5,00	5,00	3,50	4,50	4,00	3,50	3,00	3,50	4,00	4,00	4,50
Sorel-Tracy / secteur Sorel	5,00	4,50	4,50	4,50	4,00	4,00	3,50	4,00	3,50	3,00	3,50	3,50	4,00
Sainte-Anne-de-Sorel	5,50	5,00	5,00	5,00	4,50	4,50	4,00	4,50	4,00	3,50	3,00	4,00	4,50
Sainte-Victoire-de-Sorel	5,00	4,00	5,00	5,00	4,50	3,50	3,50	4,50	4,00	3,50	4,00	3,00	4,00
Yamaska	4,00	3,50	3,50	3,50	5,00	4,50	3,50	5,00	4,50	4,00	4,50	4,00	3,00

Un extincteur portatif est-il RECYCLABLE ?

Dans sa condition actuelle, un extincteur portatif est considéré comme une matière dangereuse pour les entreprises de recyclage. Un extincteur portatif est un appareil qui est sous pression contenant divers produits potentiellement dangereux. Par conséquent, il est interdit de disposer de son vieil extincteur dans le bac de recyclage conventionnel, et ce, malgré le fait que ses composantes puissent l'être.

Alors, comment faire pour en disposer en conformité des valeurs de développement durable ?

Pour ce faire, il vous suffit de rapporter votre vieil appareil à une firme qui vend ou répare les extincteurs portatifs. Ces firmes vont en disposer selon les règles de l'art et sont accréditées pour disposer les composantes chez un recycleur. Ce service est sans frais.

Dans la région de Sorel-Tracy, la firme Extincteurs Gallant JLD est disposée à reprendre, sans frais, votre vieil extincteur pour en disposer convenablement. Leur bureau est au 20, rue Cotnoir, à Sorel-Tracy, 450-743-7933.

Pour plus d'information :
Serge Avoine
Coordonnateur en sécurité incendie et civile
MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703



Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel



La course aux cadeaux...

À l'approche des fêtes, une activité fébrile s'installe au cœur de la population. Cette activité se nomme « la course aux cadeaux ». Évidemment, les voleurs, spécialistes du vol dans les véhicules, se mettent aussi de la partie. D'année en année, à cause de la négligence de plusieurs personnes, ils font toujours une récolte extraordinaire.

Voici une histoire vécue :

Peut-être allez-vous vous reconnaître...

Comme plusieurs, cet homme occupé avait attendu à la dernière minute pour effectuer ses achats de Noël.

Il reporta donc au 24 décembre sa tournée des grands magasins. À la première heure, il se rendit au centre commercial. Après avoir garé sa voiture, il entreprit sa course contre la montre. Ses achats terminés, il les déposa sur la banquette arrière de sa voiture et fit une dernière vérification : cadeaux pour sa femme, ses enfants, sa mère, son père, etc. Tout y était...

Épuisé, il décida d'aller prendre un rafraîchissement avant de regagner son domicile. De retour à sa voiture, il constata que la glace de la portière arrière avait été fracassée. On avait dérobé la totalité de ses achats. Il se rendit aussitôt au poste de police du secteur afin de rapporter le crime.

À son retour à la maison, tous les membres de sa famille apprirent la triste nouvelle. Tous furent très déçus, mais aucun ne le fut autant que lui.

Le policier qui a fait le rapport lui fit les observations suivantes:

- ⇒ Le temps des fêtes est la période de l'année la plus propice aux vols dans les véhicules. Il faut en tout temps verrouiller les portières.
- ⇒ On peut se procurer des boutons de verrouillage incrochables.
- ⇒ Il faut toujours s'assurer que les vitres de la voiture sont entièrement fermées.
- ⇒ Il faut stationner sa voiture dans un endroit bien éclairé.
- ⇒ Il ne faut jamais laisser d'objets de valeur à la vue : il est plus prudent de les placer dans le coffre à gants ou dans le coffre arrière.

Le vol dans les véhicules entraîne une hausse des primes d'assurances et cause des dommages matériels, sans compter les ennuis reliés au vol des objets.

En adoptant des habitudes préventives, on évite ainsi de biens désagréables surprises.

Également, la Sûreté du Québec désire rappeler à la population que les pneus d'hiver sont obligatoires sur les véhicules du 15 décembre au 15 mars selon les normes prévues par règlement par le gouvernement. Quiconque ne respectant pas cette norme est passible d'une contravention de 200 \$ plus les frais.

Joyeuses fêtes!

Sergente-Int. Lucie Poirier
Sûreté du Québec
MRC de Pierre-De Saurel 450-743-7947

Organismes

Comité des Fêtes

FestiVété Yamaska État des résultats (février à octobre 2010)

	Févr. – Oct. 10
Revenu et/ou dépenses ordinaires	
Revenu	
2000 – Entrée pré-vente	720,00 \$
2002 – Entrée	6 275,00 \$
2003 – Bingo – revenus	232,00 \$
2004 – Exposition de voitures	130,00 \$
2005 – Revenus bar et repas	11 117,88 \$
2007 – Hélicoptère	6 820,00 \$
2010 – Revenus commandite	12 237,00 \$
2012 – Location d'espace	300,00 \$
2015 – Revenus divers	300,00 \$
Revenu total	38 131,88 \$
Marge bénéficiaire brute	38 131,88 \$
Dépense	
2040 – Achat épicerie	5 211,41 \$
2042 – Achat durable	535,00 \$
2045 – Fournitures diverses	2 783,04 \$
2050 – Activités autres que musique	5 164,35 \$
2051 – Chapiteaux – location	1 963,32 \$
2052 – Feux d'artifice	2 605,01 \$
2053 – Musique et orchestre	8 827,63 \$
2055 – Tour d'hélicoptère	6 200,00 \$
2060 – Permis de boisson	800,00 \$
2065 – Sécurité & Ambulance St-Jean	700,00 \$
6010 – Location de chaises	590,00 \$
6020 – Toilettes – location	1 203,89 \$
6040 – Repas payés aux bénévoles	447,84 \$
6110 – Publicité	6 606,11 \$
7060 – Papeterie	465,80 \$
7062 – Encre	469,67 \$
7065 – Frais de poste	366,03 \$
7800 – Voyage à New-York	300,00 \$
8000 – Intérêts et frais de banque	57,15 \$
Total – dépenses	45 296,25 \$
Revenu ordinaire net	- 7 164,37 \$
Revenu net	- 7 164,37 \$

FestiVété Yamaska Bilan En date du 31 octobre 2010

31 oct. 10

ACTIF	
Actif à court terme	
Chèques/Épargne	
105 – Caisse Pop	9 978,59 \$
Total Chèques/Épargne	9 978,59 \$
Autre actif à court terme	
110 – Compte à recevoir	84,65 \$
117 – TPS à recevoir	1 216,02 \$
Total – autre actif à court terme	1 300,67 \$
Total – actif à court terme	11 279,26 \$
TOTAL DE L'ACTIF	11 279,26 \$
OBLIGATIONS ET CAPITAL	
Capitaux propres	
30000 Soldes d'ouverture – Capital	18 443,63 \$
Revenu net	- 7 164,37 \$
Total – capital	11 279,26 \$
TOTAL – OBLIGATIONS ET CAPITAL	11 279,26 \$

Alain Crevier
Trésorier pour le Comité des Fêtes

Organismes

La vie paroissiale à Saint-Michel d'Yamaska

Célébrations communautaires du pardon :

Dimanche 19 décembre 19h00 à Yamaska
Lundi 20 décembre 19h00 à Saint-David
Mardi 21 décembre 19h00 à Saint-Gérard-Majella

Messes de Noël :

Vendredi 24 décembre 16h30
à Yamaska, messe avec enfants
Vendredi 24 décembre 20h00
à Saint-Gérard-Majella
Vendredi 24 décembre 22h00 à Saint-David
Vendredi 24 décembre Minuit à Yamaska
Samedi 25 décembre 11h00 à Yamaska

Messes du Jour de l'An à Yamaska :

Vendredi 31 décembre 16h30
Samedi 1^{er} janvier à 10h00
à pas de messe samedi p.m.
Dimanche 2 janvier 10h00

Création d'une nouvelle paroisse :

Samedi le 13 décembre prochain se tiendra la première réunion du Comité de travail en vue de la création d'une nouvelle à partir des six paroisses de notre secteur et la mission d'Odanak. Ce Comité de travail a été créé par Monseigneur l'évêque à partir d'une liste de noms proposée par chacune des paroisses concernées par la création d'une nouvelle paroisse. Chez nous, à Yamaska, les deux personnes nommées sont Messieurs Jasmin Bibeau et Michel Benoit qui ont accepté de faire partie du Comité de travail.

Célébration de la première des communions

Une vingtaine de jeunes de nos trois paroisses de l'unité pastorale Les Blés d'Or vont célébrer leur première des communions le **dimanche 12 décembre à l'église d'Yamaska**. Ces jeunes se préparent à cet événement depuis le début d'octobre.

Opération dîme 2010 – 2011

Déjà plusieurs personnes ont répondu avec générosité et empressement à la campagne contribution annuelle pour la paroisse Saint-Michel de Yamaska. Merci pour votre réponse généreuse. Cette contribution annuelle, appelée dîme, existe afin de permettre à la paroisse de poursuivre ses services religieux et d'éducation de la foi chrétienne aux gens du milieu. Le diocèse fixe à 50 \$ par adulte catholique la dîme. Le conseil et le curé vous remercient à l'avance pour votre générosité.

Lionel Emard, prêtre-curé

Âge d'Or

Déjà décembre et les cœurs sont à la fête! De multiples réunions rassemblent d'abord les compagnons de travail, les amis, les connaissances. Dans cette optique, c'est le **vendredi 17 décembre 2010**, à 18 h, à la salle Léo-Thérault, que se tiendra notre **Souper de Noël** au coût de 23\$ pour les membres et 26\$ pour les non-membres. Au menu : potage, salade, assiette traditionnelle, marinades, dessert, thé ou café et bien sûr, le tout accompagné d'une bonne coupe de vin.

Par la suite, vers 19h30, aux accords de la musique d'Yvon Daunais, les danseurs pourront s'en donner à cœur joie jusqu'à la fin de la soirée qui comportera également, des tirages de plusieurs prix de présence et se terminera par un succulent buffet froid. Bienvenue à tous!

Organismes

Âge d'Or (suite)

Nous désirons souhaiter à tous, un très **JOYEUX TEMPS DES FÊTES!** Que toutes les familles se réunissent dans la bonne entente, la paix et l'harmonie. Que chacun d'entre nous retrouve son cœur d'enfant et sa capacité d'émerveillement! Que les rires et les chants envahissent chaque demeure pour faire oublier sinon guérir tous les maux de l'année qui s'achève.

Le bonheur est souvent trop près de nous pour qu'on le voie! C'est lorsqu'il s'éloigne en laissant un grand vide que l'on s'aperçoit qu'il était là! Alors, ouvrez grands les yeux et les bras et accueillez le **bonheur d'être réunis!**

Club Fadoq St-Michel d'Yamaska

Afeas

MARCHER VERS L'ÉGALITÉ

Brunch-rencontre de Noël



Date et heure : **Dimanche, 12 décembre 2010
À 11:30**

Endroit : Centre communautaire
Coût : 15\$/personne, **payable lors
de votre réservation**
Vos conjoints sont invités.

Il sera très agréable une fois de plus, de célébrer ensemble, accompagnées de nos conjoints, la fête de Noël !

Afin de vous mettre l'eau à la bouche, nous vous donnons quelques informations sur le déroulement de notre journée :

- o Dès 10h45, nous serons là pour vous accueillir.
- o Le brunch sera servi à 11h30.

Autour de la table, nous échangerons tout en écoutant les douces mélodies de Mme Janine Leclerc. Chanteuse et animatrice bien connue dans le milieu de la télévision lors d'événements spéciaux et des croisières, elle animera avec ses chansons de circonstance tout au long de notre rencontre.

Tous se verront offrir un cadeau déterminé par tirage, sans oublier les nombreuses surprises...

Les téléphonistes communiqueront avec vous sous peu. Nous vous rappelons que le montant doit être payé à l'avance quelques jours auparavant. Les membres du Conseil d'administration vous attendent avec grande hâte.

Retour : Conférence Activité femmes d'ici : Mariée ou «accotée» ?

Nous avons reçu du secrétariat provincial, un courriel nous démontrant que la formation «Vivre en union de fait» est des plus actuelle, suite au procès de Lola et Éric (nom fictifs).

Nous avons reçu d'excellents commentaires des femmes qui ont assisté à cette conférence, le 26 octobre dernier, nous prouvant que cette formation est à jour et qu'elle intéresse les femmes de tout âge.

Que la période des Fêtes soit pour vous aussi joyeuse que paisible et délicieuse !

Pensée

*Quand l'espoir sera rendu pour vous une habitude,
Vous aurez alors un esprit joyeux en permanence.*

*Nicole Bouchard,
Rédactrice pour le comité de l'Afeas Yamaska*